

LES INDICATEURS SOCIAUX

I- Généralité :

Inspirés par l'exemple des **statistiques économiques (comptabilité nationale)**, les responsables politiques de plusieurs pays occidentaux ont cherché à disposer, à partir des **années 1960**, d'une sélection d'**indices** résumant les principales **informations sociales** disponibles (voir les travaux de **J. Delors**). Loin d'être exhaustifs, ces indicateurs couvrent néanmoins des domaines fort variés, par **exemple**, l'espérance de vie, l'habitat, le travail féminin, l'éducation, les pratiques culturelles.

II- Quelques indicateurs usuels :

- **TAUX DE NATALITE.** Rapport du nombre de naissances vivantes au cours d'une période (en général l'année) à la population totale au milieu de la période.
- **TAUX DE FECONDITE PAR AGE.** Rapport du nombre d'enfants nés des femmes d'une même génération à l'effectif de la génération en début de la période. La somme des taux de fécondité des femmes de **15 à 49 ans** (établis pour la même année) est appelée somme des naissances réduites.
- **TAUX DE FECONDITE GENERALE.** Rapport du nombre de naissances au cours d'une période (en général l'année) à la population de femmes fécondes en milieu de période. Les femmes réputées fécondes sont celles âgées de **15 à 49 ans**.
- **SOMME DES NAISSANCES REDUITES** (ou indicateur conjoncturel de fécondité). Somme de l'ensemble des taux de fécondité par âge pour une année donnée. Elle indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde chaque femme d'une génération fictive pendant sa vie féconde (**15-49 ans**) avec les taux par âge identiques à ceux observés l'année considérée.
- **TAUX BRUT DE REPRODUCTION.** Nombre de filles que mettrait au monde une génération fictive de **100 femmes** soumises à chaque âge aux conditions de fécondité observées pendant l'année considérée. Ce nombre est égal à la somme des naissances réduites multipliée par **48,8%**, proportion de filles dans chaque génération.
- **EXCEDENT NATUREL.** Différence entre le nombre de naissance et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Le mot d'excédent est justifié par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire et l'excédent naturel est alors négatif.
Ce fut le cas de la **France** de **1935 à 1944** et de l'**Allemagne Fédérale** depuis **1972**.
- **SOLDE MOGRATOIRE.** Différence au cours d'une période entre le nombre de personnes venant résider dans un pays (**immigration**) et le nombre de celles allant résider à l'étranger (**émigration**). La notion de solde migratoire s'applique aussi à toute circonscription (région, département, commune, etc.), mais prend alors en compte non seulement les échanges avec l'étranger (migrations extérieures) mais aussi les échanges avec les autres circonscriptions (migrations intérieures).
- **TAUX D'ACCOISSEMENT NATUREL OU D'EXCEDENT NATUREL.** Rapport de la grandeur considérée à la population moyenne de la période (moyenne des populations aux **deux 1^{er} janvier** successifs).

Leur construction séparée, répondant à des intentions différentes, les rend cependant peu cohérents, ce qui n'autorise guère un jugement global sur l'état d'une nation, encore moins l'espoir d'aboutir à une explication du changement.

Dans une perspective à la fois plus globale et systématique, le groupe **Louis Dirn** a entrepris, depuis une dizaine d'années, la construction d'un « **Tableau de tendances d'évolutions sociétales** » (Cf. à ce sujet : « La société française en tendances », **Paris, PUF, 1990**).

Les publications de l'**INSEE**, en particulier **Données sociales**, reprennent à leur manière cette perspective mais fournissent des données beaucoup plus analytiques.